

Info documentation

Volume 29, nº 3, Septembre 2018

Association professionnelle des techniciennes et techniciens en documentation du Québec

La revue officielle de l'APTDQ



Mot du président

PAR JÉRÉMIE GAGNON

Bonjour, chers membres,

Un autre été s'achève, la rentrée scolaire est terminée et une panoplie de nouveaux livres sont sortis. Il y en aura peut-être quelques-uns qui attireront mon attention et que je vous présenterai dans une future chronique. Pour l'instant, j'ai retenu une bande dessinée française des plus singulières et un roman québécois nous entraînant sur les traces d'un secret bien gardé.

Au cours de l'été, le conseil d'administration a repris des forces afin de donner le maximum avec le minimum de temps dont chaque membre dispose.

Il y a quelques semaines, nous vous avons envoyé un sondage afin de connaître vos priorités sur trois sujets qui ont animé la discussion lors de la dernière assemblée générale annuelle. Un texte plus développé sur ce sujet est présent dans cette édition de la revue.

Nous avons également élaboré un sondage sur le placement suivant la fin des études entre 2008 et 2018, car il semblerait que plusieurs techniciens et techniciennes ne peuvent trouver d'emploi dans le domaine malgré un taux de placement annoncé qui est tout prêt de 100 %. Nous comptons rendre publiques ces informations et les transmettre à qui de droit. Pour ce faire, nous continuons nos démarches pour nous inscrire au Registre des lobbyistes.

En début d'été, j'ai communiqué avec le Centre d'assistance en dotation du Québec pour obtenir de l'information sur les banques de candidatures et un éventuel nouveau concours. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans « L'APTDQ en action ».

Le comité formation continue de travailler sur l'organisation de formations intéressantes. Il devrait d'ailleurs y en avoir dès cet automne.

Comme depuis plusieurs mois, je réitère l'appel : les comités ont besoin de votre implication. Un rédacteur en chef est recherché, des collaborateurs pour l'*Info-documentation* sont demandés, un nouveau comité congrès sera mis sur pied bientôt, etc. Votre implication fait vivre l'APTDQ. Plus, nous serons nombreux, plus les charges seront légères à porter.

Espérant vous compter parmi nos collaborateurs, je vous souhaite un automne stimulant.

Cordialement,

Jérémie Gagnon •

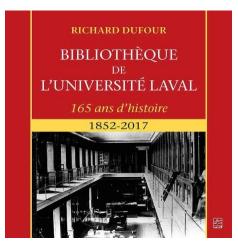




Histoire d'une institution

Bibliothèque de l'Université Laval. 165 ans d'histoire. 1852-2017

PAR VÉRONIQUE CAYOUETTE



DUFOUR, Richard. 2018. Bibliothèque de l'Université Laval. 165 ans d'histoire. 1852-2017, Presses de l'Université Laval, 288 p.

C'est avec intérêt que j'ai découvert tout récemment la publication Bibliothèque de l'Université Laval. 165 ans d'histoire. 1852-2017 de Richard Dufour. Et c'est avec curiosité que j'en ai pris connaissance pour vous et que je vous en fais un résumé. Évidemment, il est impossible ici de faire état de tout ce passé riche en projets et en défis tellement cet ouvrage regorge d'informations. Je vous invite donc à le consulter pour en savoir plus sur l'histoire de cette institution, mais également sur les obstacles que ses dirigeants ont rencontrés et qu'ils ont gérés avec plus ou moins de brio selon les époques.

Des débuts très modestes

L'Université Laval naît en 1852 lorsque le Séminaire de Québec, dont elle relève, obtient une nouvelle mission éducative, celle des études universitaires. La reine Victoria signe alors la *Charte royale de l'Université Laval*. Il s'agit de la première université canadienne de langue française. « Puisque le Séminaire possédait une bibliothèque pouvant satisfaire les débuts modestes de l'Université, ce fonds documentaire devint informellement la bibliothèque de l'Université Laval. » (p. 4.) La bibliothèque générale dessert alors les quatre facultés initiales : Théologie, Droit, Médecine et Arts.

Au fil du temps, d'autres facultés sont créées et elles commencent à se monter des collections de volumes dans leurs domaines respectifs. Ces collections échappent alors à l'autorité du bibliothécaire en chef, puisque ces bibliothèques n'ont aucune reconnaissance officielle, et ce, jusqu'en 1946. Ces bibliothèques, que l'on nomme les bibliothèques spéciales ou facultaires, se développent au fil des années à la hauteur des moyens financiers offerts par leur faculté respective qui les finance. Ainsi, certaines se démarquent et font de l'ombre à la bibliothèque générale qui accuse un retard

remarquable sur ces dernières. « La situation devint chaotique, car les bibliothèques naissaient sans plan d'ensemble ni offre de service commune. Le Séminaire décida d'y mettre de l'ordre en 1946 en confiant la gouverne de l'ensemble des bibliothèques au bibliothécaire en chef de la bibliothèque générale. » (p. 16)

Un vent de modernisation

« L'Université forma un comité en 1946 ayant pour mandat d'étudier la situation qui prévalait dans les bibliothèques lavalloises. Constatant l'absence de coordination entre la bibliothèque générale et les bibliothèques spéciales, ledit comité recommanda d'unifier le réseau des bibliothèques, en centralisant les collections, les achats, la classification, le catalogage et le catalogue. Le souhait fut aussi exprimé de moderniser les locaux et d'augmenter le personnel. Ces vœux se réalisèrent à des degrés divers. » (p. 26) C'est ainsi que s'instaure un vent de modernisation sans précédent débutant par la nomination du premier bibliothécaire en chef diplômé en bibliothéconomie, en 1946, l'abbé Joseph-Marie Blanchet.

On lui confie, entre autres, le mandat de réformer l'administration de la bibliothèque générale. Dans les



années qui suivent, l'Université augmente les budgets d'acquisition de manière substantielle, permet l'embauche de personnel (pas toujours qualifié, mais que l'on forme par la suite) et rénove les locaux de la bibliothèque générale qui souffre grandement d'un manque d'espace. « Formé à Washington, l'abbé Blanchet suivit dans ses réformes les règles américaines en matière de catalogage et de classification. Finie la classification à la française inspirée du *Manuel du libraire* de Jacques-Charles Brunet. Finie la description bibliographique à l'italienne selon les règles de la bibliothèque vaticane. Les pratiques américaines, répandues dans les bibliothèques américaines et canadiennes-anglaises, faisaient leur entrée à l'Université Laval. » (p. 34) « Le dernier élément qui manquait pour calquer parfaitement le modèle américain était d'introduire les fameux Library of Congress Subject Headings (LCSH), à savoir le thésaurus développé par la Bibliothèque du Congrès à Washington pour assigner des sujets aux volumes. Il fallait cependant traduire en français les termes repris des LCSH. La bibliothèque créa et cumula progressivement des fiches de traduction des sujets de la Library of Congress, qui constituèrent le Répertoire des vedettes-matière (RVM). » (p. 37)

En mai 1959, le comité général de la bibliothèque manifeste le désir d'agrandir l'institution. Manquant d'espace depuis plusieurs années, plusieurs facultés ont déjà quitté les locaux du Séminaire dans le Vieux-Québec pour s'établir à Sainte-Foy. C'est donc sur le Campus de Sainte-Foy que la nouvelle bibliothèque voit le jour. Mais avant cela, à l'été 1963, la bibliothèque des sciences déménage dans le tout nouveau pavillon Vachon. On y centralise plusieurs bibliothèques de faculté, chacune souhaitant se réserver un espace. C'est une suite logique de la centralisation déjà enclenchée.

Vers une bibliothèque digne de Laval

Viennent la Révolution tranquille, le Concile Vatican II et la Commission Parent sur l'éducation. Le Québec se modernise et l'Université Laval suit le mouvement. Doutant de la gestion de la bibliothèque et en prévision d'un futur déménagement, la haute direction décide de charger un comité d'évaluer la bibliothèque. Le rapport Williams-Filion fait un constat accablant – manque de personnel qualifié, budget insuffisant, locaux insuffisants, collections très pauvres, etc. – et 38 recommandations afin de redresser la situation qui concerne surtout la bibliothèque générale. « Jamais rapport ne fut plus

largement suivi, analysé et approuvé. Il devint la bible du renouveau de la bibliothèque. » (p. 50)

En prévision du déménagement du Vieux-Québec vers le Campus de Sainte-Foy, la bibliothèque doit prévoir le partage de la collection appartenant à l'Université et celle appartenant au Séminaire afin de rendre à ce dernier les collections lui appartenant. À son départ en 1964, c'est plus de 100 000 volumes que l'Université laisse au Séminaire, mais c'est seulement en 1972 que l'Université cesse de payer des redevances au Séminaire pour les étudiants qui consultent encore la collection première. C'est donc à l'été 1964 que la bibliothèque déménage dans le pavillon des Sciences de l'homme, mais seulement pour une période temporaire, puisque la bibliothèque générale intègre ses nouveaux locaux du pavillon Bonenfant en 1968.

De là, tout est possible. On embauche du personnel, on crée des postes qui n'existent pas encore (comme celui des conseillers à la documentation) et on amorce l'automatisation des services de la bibliothèque. Les premiers services à avoir été automatisés sont le RVM et l'acquisition des périodiques. La bibliothèque avait tenté l'implantation du prêt automatisé à la bibliothèque des sciences en 1967, mais ce fut un fiasco. En revanche, c'est un succès en 1969. Bien que très bruyant, ce système de cartes perforées reste en fonction jusqu'en 1977, quand il est remplacé par le prêt informatisé. Les services suivants à être automatisés sont le Service des acquisitions et, en tout dernier, le Service du catalogage.



Bibliothèque de l'Université Laval – Pavillon Jean-Charles-Bonenfant. Source : www.bibl.ulaval.ca/a-propos

Au cœur de la tourmente

C'est aussi à cette période que la centralisation des services s'accentue avec l'intégration de plusieurs bibliothèques spéciales au sein de la bibliothèque générale. Ces intégrations ne se font pas toutes sans heurts et plusieurs interventions ont lieu sur la place publique de la part des enseignants et des étudiants



des départements concernés, exigeant des comptes à la bibliothèque générale. Il est donc demandé d'évaluer la gestion de la bibliothèque. Plusieurs rapports sont produits où l'on présente tant les récriminations des facultés que celles des employés de la bibliothèque, et la résultante est la démission du directeur de la bibliothèque.

Cette période n'est pas que tourmente, mais également innovation par le développement d'une offre de formation documentaire systématique, par le développement d'un service de téléréférence (utilisation des bases de données) et par sa participation à un projet de télécatalogage (collaboration interuniversitaire pour le catalogage).



Bibliothèque de l'Université Laval – Alexandre-Vachon. Source : www.bibl.ulaval.ca/a-propos

Regagner la confiance

Après la démission du directeur, on nomme une femme à la tête de la bibliothèque, Mme Céline Cartier. Elle est le premier directeur de la bibliothèque ayant un diplôme en administration en plus d'être diplômée en bibliothéconomie. Elle entreprend une réorganisation administrative afin de donner plus de pouvoir aux administrateurs de la bibliothèque qui souhaitent une plus grande autonomie, mais elle exige en retour de ces derniers qu'ils effectuent le travail de gestion demandé. Dans le même temps, les autorités universitaires somment les services du campus de produire un plan directeur triennal. La bibliothèque produit alors le Rapport triennal 1979-1982 qui « mit en évidence le fait que la bibliothèque n'avait jamais reçu de mandat officiel de la part des autorités universitaires » (p. 153). Avec ce constat, on définit clairement le mandat de la bibliothèque, ce qui éclaire la vision pour l'avenir.

Depuis le transfert des bibliothèques des sciences et générale au Campus de Sainte-Foy, les projets de centralisation et de fusion de ces deux bibliothèques demeurent latents et conflictuels avec les facultés concernées. Le statu quo est finalement toujours maintenu. Mais devant la disparition des bibliothèques spéciales et leur intégration dans l'une ou l'autre des bibliothèques principales, des problèmes d'espaces surviennent assez rapidement, et ce, particulièrement pour celle des sciences. C'est pourquoi un projet d'agrandissement est finalement réalisé en 1985, faisant suite aux pressions plus que directes du comité de révision de la Faculté de médecine qui révise l'agrément de celle-ci. « Ils menacèrent de retirer l'accréditation de la Faculté de médecine si l'Université de réaménageait pas rapidement la bibliothèque scientifique. » (p. 159)

Les premiers achats de CD-ROM se font en 1988 et la rapidité des recherches que les conseillers à la documentation peuvent maintenant réaliser épate les usagers. De même, « la bibliothèque lança son catalogue COM en septembre 1982. Elle devint la première bibliothèque universitaire québécoise à se doter d'un catalogue sur microfiches » (p. 170).

Les technologies de l'information

La bibliothèque connaît des coupes budgétaires importantes en 1982, mais encore plus au début des années 1990, alors que le gouvernement cible le retour à l'équilibre budgétaire. Les coupes dans les budgets d'acquisition et de fonctionnement ainsi que dans l'attrition du personnel font mal à la bibliothèque. Les changements technologiques ayant transformé les pratiques des employés, une réorganisation administrative a lieu en 2001 afin de représenter ces derniers.

Les services changent de vocations et les employés également. C'est d'ailleurs en août 1992 qu'une révolution s'effectue aux comptoirs de référence : des techniciens remplacent dorénavant les bibliothécaires généralistes au comptoir de l'aide à la recherche. Une première dans les bibliothèques universitaires québécoises! « La direction de la bibliothèque ne regretta jamais son audace. Le changement permit d'améliorer le service d'aide à la recherche et de faire avancer la cause des techniciens. Claude Busque publia un article et prononça des conférences sur le sujet. L'attrait de l'innovation remplissait les salles lors des congrès, mais il ne convainquit pas les sceptiques. Les professionnels ne souhaitaient pas céder leur place à des techniciens. » (p. 195)

C'est en 1991 que la bibliothèque lance son catalogue informatisé nommé *Ariane*. C'est toute une révolution au service du traitement documentaire, car la nouvelle



technologie exige de réaménager la division pour y intégrer les nouveaux équipements, chaque catalogueur devant avoir son propre terminal et faire la saisie des données directement. L'intégration du catalogue sur fiches prend des années et ce n'est qu'en 1999 que la bibliothèque peut se départir de ses meubles de bois.

Le premier site Web de la bibliothèque est lancé en 1996. Divers projets sur les données numériques, dont les données de Statistique Canada, sont mis en place, et plusieurs existent encore aujourd'hui. Les usagers apprécient tous ces changements, puisqu'ils leur évitent de se déplacer et qu'ils leur permettent d'être plus autonomes.

Ramener les usagers à la bibliothèque

Tout changement de directeur apporte son lot de transformations. Pour M^{me} Sylvie Delorme, c'est le souhait de mettre en valeur les collections et les lieux de la bibliothèque. C'est ainsi le projet de réaménagement mis en branle par son prédécesseur qui marque le plus son mandat. En septembre 2011, on accueille les usagers du 4e étage de la bibliothèque générale dans un tout nouvel environnement qui n'a pas de commune mesure avec les autres étages du pavillon : « coloré, lumineux, accueillant et spacieux [, il] ressemblait plus à un lieu de vie qu'à un entrepôt de livres » (p. 236). Les usagers sont au rendez-vous avec une hausse marquée de la fréquentation.

En 2008, la bibliothèque lance une nouvelle version de son catalogue : Ariane 2.0. Elle est la première au Québec à introduire un catalogue à facettes.

Ensemble, écrivons l'avenir

Une nouvelle directrice de la bibliothèque fait son arrivée le 1^{er} juillet 2012. Pour M^{me} Loubna Ghaouti, une réorganisation administrative s'impose. Ayant travaillé dans les deux bibliothèques, celle des sciences et la générale, elle est convaincue que la structure en place ne fonctionne pas et qu'elle désavantage le secteur scientifique. Dorénavant, il n'y a plus de bibliothèque générale et de bibliothèque des sciences. Il y a une seule bibliothèque avec un accès dans deux pavillons distincts. Les gestionnaires ont un bureau dans chaque pavillon pour les tâches qui y sont exécutées. La réorganisation est finalisée en 2016.

Les projets de rénovation se poursuivent avec le 2e étage du pavillon Bonenfant en 2014. ◆

MA PERCEPTION

J'ai découvert la bibliothèque de l'Université Laval dans le milieu des années 1990 lorsque je faisais mes études au Collège François-Xavier-Garneau. À cette époque, j'ai trouvé la bibliothèque générale – c'était alors son nom – très grande et pas très accueillante. En fait, je la voyais austère avec sa structure bétonnée et ses surfaces ressemblant plus à un entrepôt de livres qu'à un milieu de vie. Elle était très impressionnante pour une jeune étudiante. La lecture de cet ouvrage m'a permis de constater que je n'étais pas la seule à avoir cette impression et que c'est une perception qui s'est avérée répandue dès l'ouverture de cette bibliothèque au Campus de Sainte-Foy en 1968...

Par ailleurs, je connaissais le Répertoire des vedettesmatière (RVM) produit par cette bibliothèque et devenu une norme canadienne reconnue par Bibliothèque et Archives Canada (BAC), mais j'ignorais à quel point la bibliothèque de l'Université Laval a été innovante par le passé et continue de l'être, malgré les compressions budgétaires importantes subies dans les dernières années.

FAITS PARTICULIERS

- « Le contrôle institutionnel sur les étudiants apparaissait encore plus clairement dans l'article 11 du Règlement de la discipline de 1863 : "Les élèves, ayant à leur disposition, dans la bibliothèque du Séminaire, les ouvrages dont ils ont besoin, ne doivent s'abonner à aucune autre. Il leur est défendu de fréquenter les salles de lecture de la ville, où plusieurs trouveraient l'occasion de perdre leur temps et de négliger leurs études". » (p. 5)
- « Le bibliothécaire, aussi appelé le "conservateur", fut le seul employé de la bibliothèque pendant les 50 premières années. La fréquentation étant faible, les acquisitions modestes, les heures d'ouverture restreintes, une seule personne suffisait à la tâche. Le bibliothécaire était toujours choisi parmi les prêtres du Séminaire. Il n'était donc pas rétribué pour son office. Il obtenait le poste pour diverses raisons : protéger une santé faible, accommoder des infirmités, se consacrer à des recherches académiques ou attendre une autre charge. » (p. 6)



FAITS PARTICULIERS (SUITE)

- « Il faudra attendre la Révolution tranquille avant que la bibliothèque adopte une orientation plus scientifique pour répondre aux besoins d'une université moderne. » (p. 11)
- Premier bibliothécaire en chef diplômé en bibliothéconomie, 1946, l'abbé Joseph-Marie Blanchet
- La bibliothèque a pour la première fois de son existence une femme à sa direction en 1978 en la personne de M^{me} Céline Cartier, une laïque de surcroît. Elle est la première femme sur le campus à obtenir un poste de haute direction.

UNE BIBLIOTHÈQUE INNOVANTE

- Au Québec en matière d'automatisation de ses services.
- Le Répertoire des vedettes-matière devient une norme nationale en 1974.
- La bibliothèque est l'une des premières, sinon la première, au sein des universités québécoises, à se doter d'un plan ambitieux et systématique de formation documentaire.
- La téléréférence.
- Le télécatalogage.
- Elle devient la première bibliothèque universitaire québécoise à se doter d'un catalogue sur microfiches, COM.
- En 1992, des techniciens remplacent dorénavant les bibliothécaires généralistes au comptoir de l'aide à la recherche.
- Elle est la première au Québec à introduire un catalogue à facettes.

L'AUTEUR DU LIVRE

Richard Dufour

« Richard Dufour est docteur en philosophie ancienne de l'Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne. Il a publié plusieurs traductions d'auteurs anciens dont Alexandre d'Aphrodise, Chrysippe et Plotin. Il travaille actuellement au sein de la Bibliothèque de l'Université Laval comme conseiller à la documentation philosophique et religieuse. »

Source: www.pulaval.com/auteurs/richard-dufour

RÉSUMÉ DU LIVRE

« Quiconque s'imagine que la vie en bibliothèque est un fleuve tranquille se détrompera en lisant cet ouvrage. Il n'y trouvera pas l'atmosphère feutrée, la douceur des manières ni la tranquillité qui feraient le quotidien des bibliothèques. Une bibliothèque universitaire se trouve au cœur de nombreux tiraillements. Elle compose avec les exigences difficilement conciliables des gouvernements, des autorités universitaires, des professeurs, des étudiants et de bien d'autres encore. Elle doit avancer au rythme des innovations technologiques et renouveler son rôle dans le système de l'éducation supérieure. La bibliothèque de l'Université Laval illustre en une large mesure les défis qu'ont dû relever toutes les bibliothèques universitaires.

Abondamment illustré, le livre s'adresse à ceux qui aiment les bibliothèques et les lieux de savoir, qu'ils aient déjà mis ou non les pieds à l'Université Laval. Nul besoin d'être bibliothécaire pour s'y plonger. D'un abord facile, le texte repose toutefois sur des recherches approfondies. »

DUFOUR, Richard. 2018. *Bibliothèque de l'Université Laval. 165 ans d'histoire.* 1852-2017, Presses de l'Université Laval, 288 p.